

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 15 octobre 2020

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

#### Séance des 6, 7 et 8 octobre 2020

**2020 R202** Désignation des représentants de la Ville de Paris au sein de la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites (2<sup>ème</sup> collège) (CDNPS).

-----

#### Le Conseil de Paris,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 2 octobre 2020, et son additif,

Une liste unique de 8 représentants ayant été déposée.

Conformément à l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales, les votants s'étant prononcés à bulletins secrets.

Nombre de votants : 97

Nombre de suffrages exprimés : 94

Majorité absolue : 48

Nombre de suffrages recueillis par la liste proposée : 94

Délibère :

Sont désignés pour représenter la Ville de Paris au sein de la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites (2<sup>ème</sup> collège) (CDNPS) :

Titulaires :

- Christophe NAJDOVSKI
- Chloé SAGASPE
- Nathalie MAQUOI
- Claire de CLERMONT-TONNERRE

Suppléants :

- Audrey PULVAR

- Emile MEUNIER
- Sandrine CHARNOZ
- Pierre-Yves BOURNAZEL

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**